

Projet de délibération du conseil d'administration du 16 novembre 2012-

Le conseil d'administration de Lille1 approuve la prise de participation au capital de la société par actions simplifiées « Institut Français des Matériaux Agrosourcés- IFMAS » à hauteur de 16 670 €. Cette prise de participation représente 33.3% du capital initial de la société, soit un capital initial total de 50 000€ réparti à entre les entreprises privées (50%) et les organismes publics (50%).

IFMAS présentation et engagements de Lille1

Suite à l'avis favorable du CA du 21 octobre 2011 sur le principe de création d'IFMAS sous forme de SAS et prise de participation de Lille1

sommaire

- **Données générales sur le projet IFMAS**
- 2. Gouvernance de la société IFMAS SAS
- 3. Bâtiment et aménagement du bâtiment
- 4. Programmes de R&D et de Formation
- 5. Règles de PI et valorisation
- 6. les engagements de Lille1

L' historique du projet IFMAS

- Laboratoire mixte Roquette/ Institut Chevreul (Lille1/ENSCL/ U Artois/CNRS) **Déc 2009**
- AAP IEED fin juillet 2010
- Dépôt du 1er dossier **Février 2011**
- Sélection IFMAS SAS **Mars 2012**
- Création nov/dec 2012 : statuts , accord de consortium , un bâtiment

Dotation financière

- **Dotation CGI/ANR = 30,8 M€**
- **Dont consommables : 10,5 M€**
- **Et intérêts annuels de 70,0 M€ pendant 10 ans**
- **Co-financement par le privé de ≥ 30 %**

Données générales

- Collaboration public-privé avec 11 associés fondateurs essentiellement régionaux avec parité parfaite entre publics/privés : CNRS, INRA, Univ Artois, Mines de Douai, ENSCL, Pôle Maud, Team₂, Roquette, Mader, Florimond Desprez et le CREPIB
- Masse critique de moyens et de compétences mis en commun pour l'essentiel en une localisation unique
- Gouvernance adaptée à l'objectif

Les objectifs

- IFMAS = un institut de R&D, de formation et de valorisation
- IFMAS = un **outil au service de la création d' une filière française structurée complète de l' amont à l' aval, pour produire des plastiques végétaux éco-conçus, durables et recyclables ou biodégradables et des peintures et revêtements biosourcés à partir de plantes locales abondantes et renouvelables**
- \ Limitation de la dépendance des ressources fossiles
- \ Réduction de l' impact environnemental
- \ Tout en utilisant des surfaces limitées de terres agricoles

Les objectifs

- **Prendre des parts de marché significatives en Europe avant 2020 :**
- 10 à 20 % du marché européen des plastiques végétaux (environ 500 kT/an)
- ~ 10 kT/an de peintures et revêtements biosourcés
- Avec une forte réduction de l'empreinte carbone
- En maintenant et/ou créant des emplois en France sur l'ensemble de la filière (estimation : 5000 emplois)

Les acteurs de la filière : 11 partenaires public-privé et un club d'adhérents



BIORESSOURCES

Optimisation des bioressources



CHIMIE & RESINES VEGETALES

Monomères & polymères
Additifs & molécules fonctionnelles



PLASTURGIE & PEINTURES

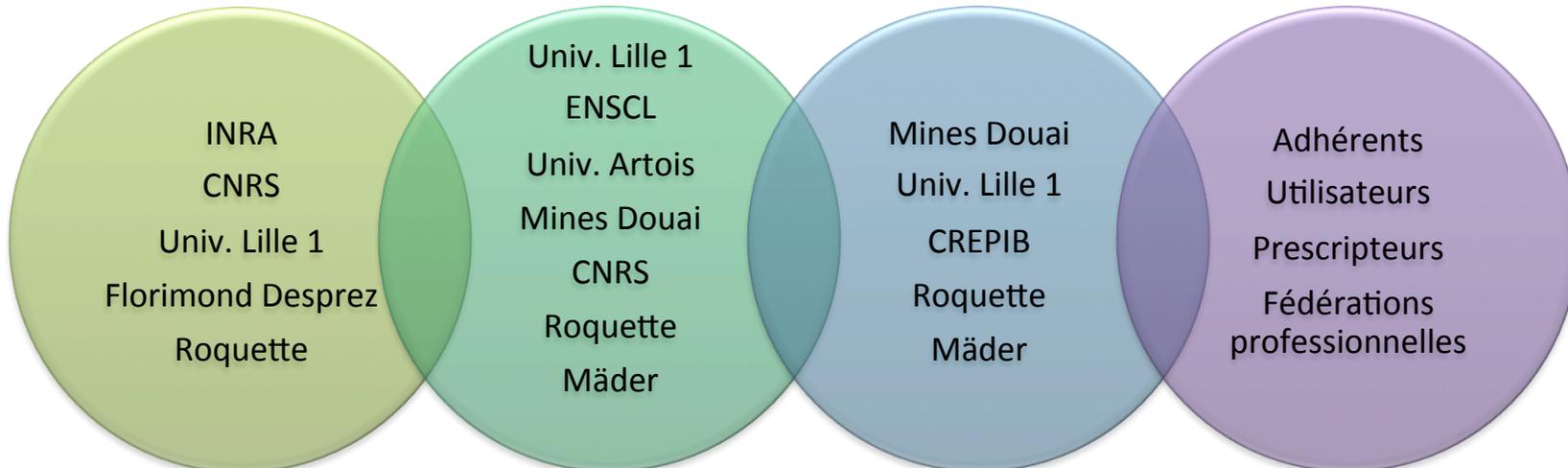
Application, Transformation & Homologation



UTILISATIONS FINALES

Emballage, Bâtiment, Transport, Loisirs, etc.

Chaîne de valeur des acteurs dans la nouvelle filière



Sommaire

- 1. Données générales sur le projet IFMAS
- **2. Gouvernance de la société IFMAS SAS**
- 3. Bâtiment et aménagement du bâtiment
- 4. Programmes de R&D et de Formation
- 5. Règles de PI et valorisation
- 6. les engagements de Lille1

Gouvernance

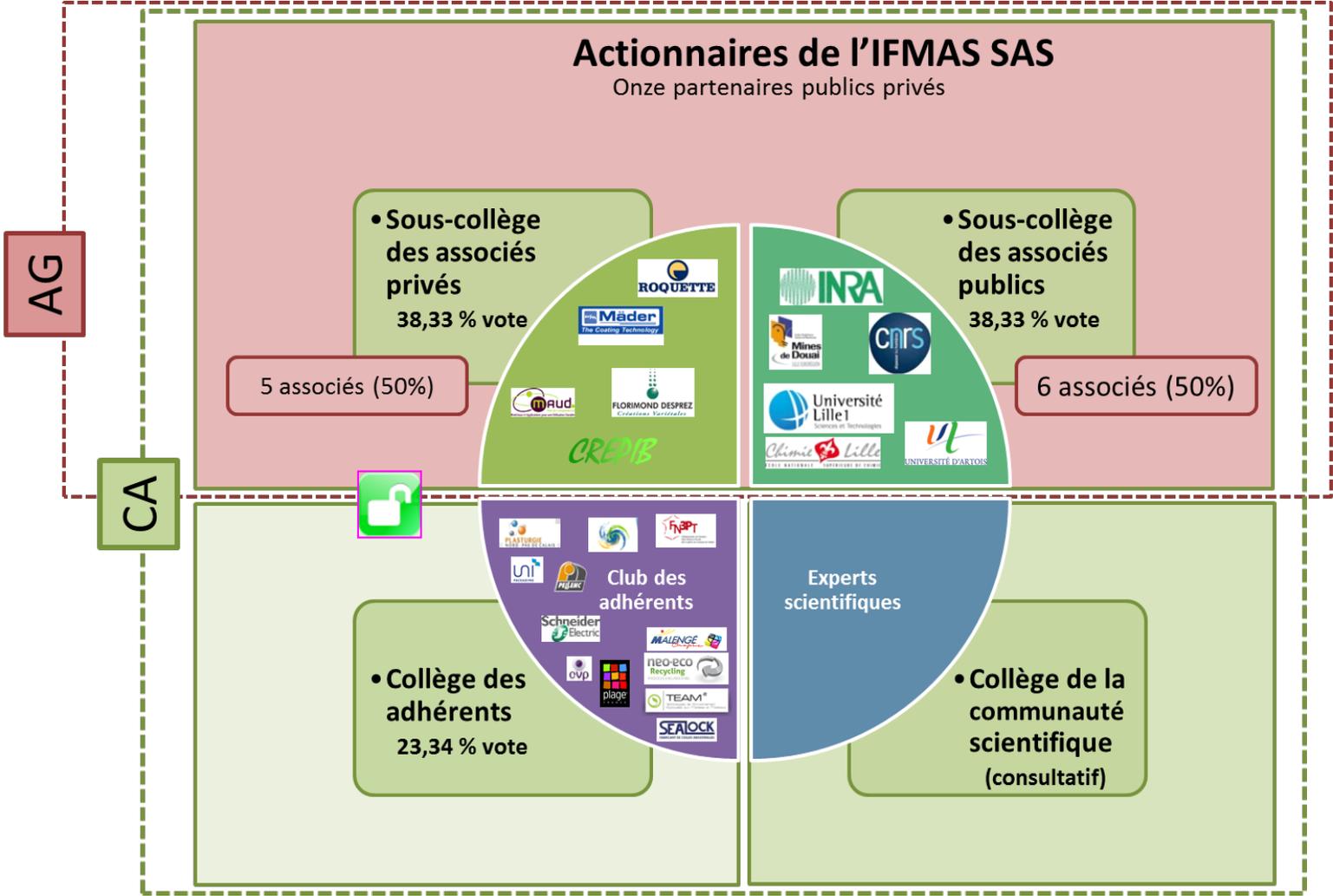
- Structure juridique de type Société à Actions Simplifiée
- Capitalisation à hauteur de 3 080 k€ à l'issue de la phase 1 (2012 - 2015)
- Actionnariat figé pendant la phase 1 (3 ans)
- Actionnariat à parité public-privé (apport public par le CGI)
- Deux niveaux de partenaires : actionnaires et adhérents
- Adhérents présents au Conseil d'Administration

Répartition du capital

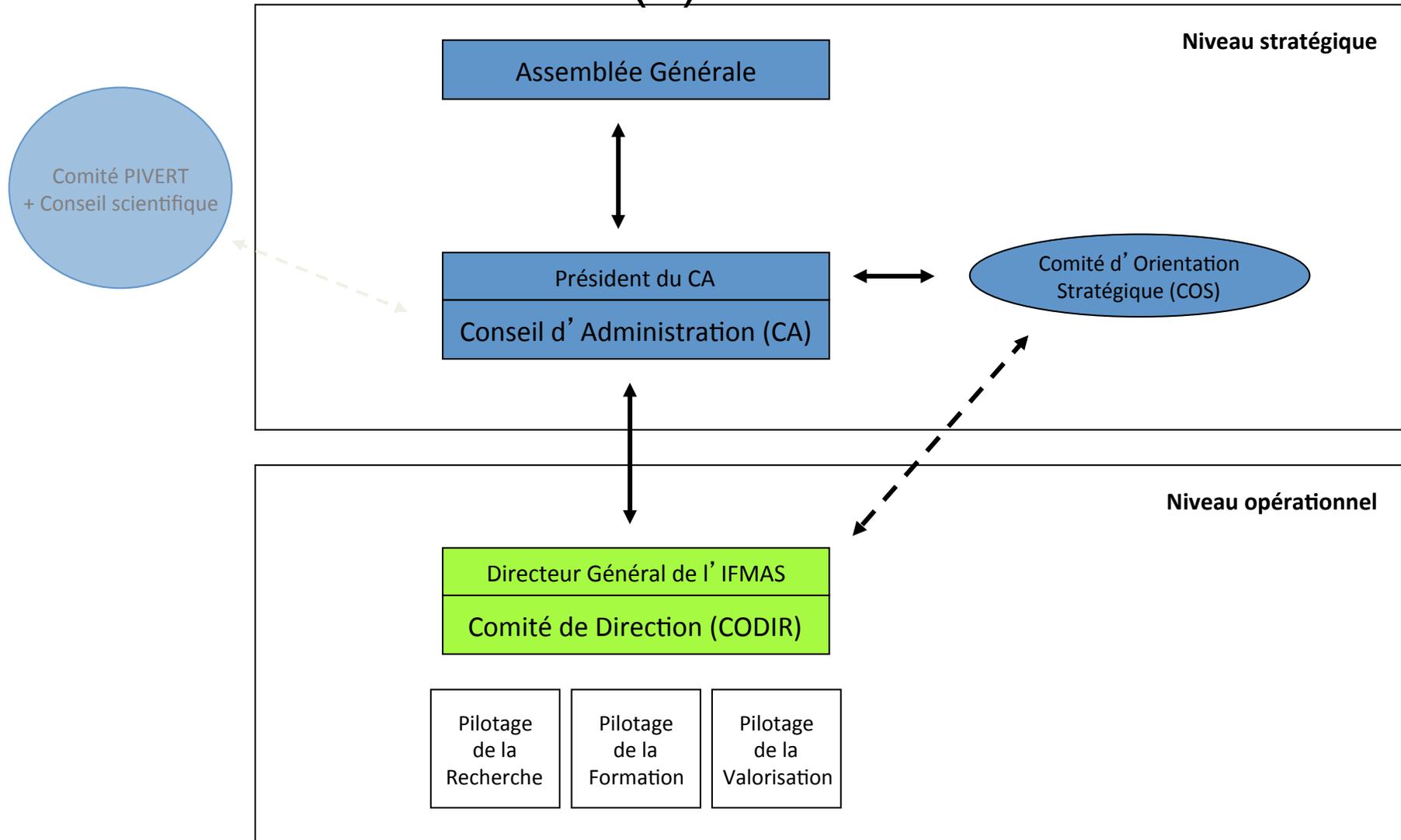
Société créée avec un capital de 3 080 000€

Établissement	Part capital	Établissement	Part capital
Lille1	18.8%	Roquette	24.9%
Mines de Douai	10 %	Mader	22.8%
INRA	7.5%	Florimond Desprez	1.7%
CNRS	7.5%	Maud	0.3%
ENSCL	3.7%	Team2	0.3%
U Artois	2.5%		

Gouvernance (2)



Gouvernance (3)



Rôles des organes de gouvernance

- 1. Assemblée générale
 - Toute modification de la Société (objet, statuts, fusion, scission, cession d'actifs, etc.)
 - Augmentation de capital
 - Validation de la nomination du Président et du DG
 - Validation des orientations stratégiques
 - Agrément de nouveaux associés
 - Approbations comptes annuels
 - Vote du budget et des investissements
- 2. Conseil d'administration
 - Préparation du budget et des investissements
 - Définition des orientations stratégiques (voir rôle du COS)
 - Nomination du Président et du DG
 - Octroi de licence de commercialisation
 - Désignation des membres du Comité de Pilotage
 - Désignation des membres du Comité d'Orientation Stratégique

Rôles des organes de gouvernance

3. Comité d'Orientation Stratégique (COS)

- Mis en place par le CA
- Propose les orientations stratégiques de l'IFMAS en matière de R&D, de formation et de valorisation
- Elabore la feuille de route de l'IFMAS et s'assure au nom du CA que les programmes de R&D et les formations de l'IFMAS sont en cohérence avec la stratégie définie
- Participe à la représentation scientifique de l'IFMAS à l'international
- Evalue et sélectionne les projets précompétitifs pour proposition au CA
- Valide le rapport d'activité scientifique

4. Président

- Nommé par le CA et validé par la Collectivité des Associés
- Organise et dirige les travaux du CA
- Veille au bon fonctionnement des organes de la Société
- Représente la Société à l'égard des tiers

5. Directeur Général

- Recrutement prévu
- Assure la direction opérationnelle de la Société
- Met en oeuvre les orientations stratégiques définies par le CA et la Collectivité des actionnaires

Sommaire

- 1. Données générales sur le projet IFMAS
- 2. Gouvernance de la société IFMAS SAS
- **3. Bâtiment et aménagement du bâtiment**
- 4. Programmes de R&D et de Formation
- 5. Règles de PI et valorisation
- 6. Business Plan

Bâtiment

- Basé à Villeneuve d'Ascq – sur le parc de la haute Borne, adjacent à la cité scientifique de l'Université Lille 1 - 2.400 m² VILLENEUVED'ASCQ
- valeur du bâtiment (**3,5 M€**)
- Propriété actuelle de OSEO
- Acquisition à faire avant le 31 décembre 2012
- crédit-bail
- Le financement par crédit-bail sera assuré par IFMAS SAS
- Aménagement nécessaire, 1ère estimation de l'ordre de 3.2 M€

Sommaire

- 1. Données générales sur le projet IFMAS
- 2. Gouvernance de la société IFMAS SAS
- 3. Bâtiment et aménagement du bâtiment
- **4. Programmes de R&D et de Formation**
- 5. Règles de PI et valorisation
- 6. Business Plan

Sommaire

- 1. Données générales sur le projet IFMAS
- 2. Gouvernance de la société IFMAS SAS
- 3. Bâtiment et aménagement du bâtiment
- 4. Programmes de R&D et de Formation
- **5. Règles de PI et valorisation**
- 6. Les engagements de Lille1

Règles de propriété intellectuelle

Projets de R&D collaboratifs IFMAS / associés :

- Copropriété des titres de PI en fonction des apports intellectuels et financiers des associés impliqués, quote-part minimale de 5% pour IFMAS SAS
- Gestion de la PI & des titres de propriété assurée par IFMAS
- Droit de 1er refus de licence d'exploitation aux associés impliqués (exclusivité de 5 ans)
- Droit ouvert ensuite en cascade aux autres associés, aux adhérents de l'IFMAS et aux tiers
- Rémunération sous forme de licences d'exploitation aux conditions du marché avec partage des royalties entre IFMAS et autres copropriétaires
- Accord avec SATT Nord-de-France pour valorisation des titres PI hors des thématiques d'IFMAS

Règles de propriété intellectuelle

Projets de R&D collaboratifs IFMAS / associés / tiers :

- Partage de la PI à prévoir contractuellement entre IFMAS, associés et tiers
- pour la quote part de copropriété de l' IFMAS et de ses associés, l' IFMAS est l' organisme gestionnaire des titres de PI suivant les mêmes règles que précédemment (droit de 1er refus de licence d' exploitation pour associés impliqués puis ouverture des droits en cascade, partage des royalties entre les copropriétaires)
- Accord avec SATT Nord-de-France pour valorisation des titres PI hors des thématiques de l' IFMAS

sommaire

- 1. Données générales sur le projet IFMAS
- 2. Gouvernance de la société IFMAS SAS
- 3. Bâtiment et aménagement du bâtiment
- 4. Programmes de R&D et de Formation
- 5. Règles de PI et valorisation
- 6. **Les engagements de Lille1**

Mise à disposition de personnels par chacun des partenaires

Estimation des MAD : tous les partenaires font des MAD sauf le CNRS et l'INRA

Rappel du mécanisme des MAD :

- le salaire est payé par IFMAS SAS
- en retour l'entité publique (ou la société) passe un contrat collaboratif avec IFMAS SAS d'un même montant dans une thématique IFMAS qu'elle choisit

Ordre de grandeur : 8 à 12 mises à disposition pour l'ensemble des partenaires publics au maximum

Répartition MAD	U. Lille 1	U. Artois	ENSCL	MINES DOUAI
Cible sur 10 ans pour 10 MAD vs % au capital	5.25	0.75	1.0	3.0
Répartition 6,25 MAD sur 2012-2015 vs % au capital	2,56	1,25	0,55	1,86

C'est sur ces hypothèses qu'est bâti le budget

Budgets engagés par les partenaires sur la période 1 (2012-2015) issus des fiches projets (hors capital)

EN K€	PARTENAIRE	NATURE	MAD PRIV	MAD PUB	SANS MAD	Total général
INDUSTRIELS	CREPIB	PERSO	28	-	-	28
	Total CREPIB		28	-	-	28
	FLORIMOND DESPREZ	EQUIPEMENT	81	-	-	81
		PERSO	309	-	-	309
	Total FLORIMOND DESPREZ		390	-	-	390
	IFMAS SAS	PERSO	315	-	-	315
	Total IFMAS SAS		315	-	-	315
	MADER	EQUIPEMENT	35	-	-	35
		PERSO	635	-	-	635
	Total MADER		670	-	-	670
	MAUD	PERSO	810	-	-	810
	Total MAUD		810	-	-	810
	ROQUETTE	EQUIPEMENT	126	-	-	126
		PERSO	1 639	-	-	1 639
Total ROQUETTE		1 765	-	-	1 765	
Total INDUSTRIELS			3 978	-	-	3 978
PUBLICS	CNRS	PERSO	-	-	546	546
	Total CNRS		-	-	546	546
	ENSCL	EQUIPEMENT	-	137	-	137
		PERSO	-	246	-	246
	Total ENSCL		-	384	-	384
	INRA	EQUIPEMENT	-	-	139	139
		PERSO	-	-	455	455
	Total INRA		-	-	594	594
	MINES DOUAI	EQUIPEMENT	-	455	-	455
		PERSO	-	762	-	762
	Total MINES DOUAI		-	1 217	-	1 217
	U. ARTOIS	EQUIPEMENT	-	32	-	32
		PERSO	-	412	-	412
	Total U. ARTOIS		-	444	-	444
	U. LILLE 1	EQUIPEMENT	-	1 044	-	1 044
		PERSO	-	926	-	926
Total U. LILLE 1		-	1 969	-	1 969	
Total PUBLICS			-	4 013	1 140	5 153
Total général			3 978	4 013	1 140	9 131

		PERSO en ETP/mois			
PARTENAIRE		MAD PRIV	MAD PUB	pas de mad	Total général
INDUSTRIELS	CREPIB	2,50	-	-	2,50
	FLORIMOND DESPREZ	45,75	-	-	45,75
	IFMAS SAS	36,00	-	-	36,00
	MADER	78,00	-	-	78,00
	MAUD	54,00	-	-	54,00
	ROQUETTE	151,40	-	-	151,40
Total INDUSTRIELS		367,65	-	-	367,65
PUBLICS	CNRS	-	-	54,51	54,51
	ENSCL	-	19,92	-	19,92
	INRA	-	-	60,31	60,31
	MINES DOUAI	-	66,81	-	66,81
	U. ARTOIS	-	45,00	-	45,00
	U. LILLE 1	-	92,31	-	92,31
Total PUBLICS		-	224,04	114,82	338,86
Total général		367,65	224,04	114,82	706,51

Business plan d' IFMAS SAS - Ressources

Ressources d'IFMAS (en k€) - CASH IN - SANS MAD PUBLIC											
Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOATL PIA
Aide PIA (dotation non consommable)	2 089 k€	2 389 k€	2 389 k€	2 389 k€	2 389 k€	2 389 k€	2 389 k€	2 389 k€	1 358 k€	0 k€	20 170 k€
Aide PIA (dotation consommable)		2 960 k€			3 000 k€	500 k€	500 k€	1 000 k€	1 000 k€		8 960 k€
CAPITAL PUBLIC		770 k€	385 k€	385 k€							1 540 k€
CAPITAL PRIVE		770 k€	385 k€	385 k€							1 540 k€
Cotisations club adhérents		25 k€	60 k€	100 k€	110 k€	120 k€	130 k€	140 k€	150 k€	160 k€	995 k€
CONTRAT PARTENARIAT ASSO PRIVES		1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	1 600 k€	700 k€	13 500 k€
CONTRAT PARTENARIAT ASSO PUBLICS											0 k€
CONTRAT PARTENARIAT TIERS			100 k€	200 k€	300 k€	400 k€	500 k€	600 k€	700 k€	1 000 k€	3 800 k€
Contrats de formation		100 k€	240 k€	450 k€	495 k€	495 k€	3 580 k€				
Contrats de prestations hors formation		50 k€	50 k€	50 k€	50 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	700 k€
Location d'équipements en accès ouvert (hôtel à projets)				100 k€	150 k€	200 k€	250 k€	300 k€	350 k€	400 k€	1 750 k€
Valorisation PI					50 k€	200 k€	500 k€	1 000 k€	1 600 k€	2 600 k€	5 950 k€
Subventions de R&D (FUI, ANR, Horizon 2020, etc.)		100 k€	200 k€	300 k€	400 k€	400 k€	500 k€	600 k€	700 k€	800 k€	4 000 k€
Subvention collectivités territoriales	30 k€	2 600 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	100 k€	3 430 k€
CIR		0 k€	0 k€	0 k€	0 k€	159 k€	302 k€	430 k€	521 k€	1 338 k€	2 749 k€
Total BP	2 119 k€	11 364 k€	5 509 k€	6 059 k€	8 599 k€	6 618 k€	7 321 k€	8 709 k€	8 674 k€	7 693 k€	72 664 k€

Etat des dépenses ante-crédation et post-crédation

Dépenses ante création IFMAS SAS	Montant € HT	Prise en charge	Facturé-payé
hors compte : ALMA consulting	50 000	POLE MAUD	OK en janvier 2011
Pré-étude Notif. EU - cabinet E2	10 300	POLE MAUD	OK en déc 2011
Noms domaines	24	C. Rolando	OK fin 2011
Expertise ORES IFMA/IFMAS	1 450	INRA	OK fin 2011
Dépôt 4 marques/3 classes France	4 000	INRA	OK février 2012
Typo logo	800	CNRS	OK mars 2012
Agence comm	7 800	ROQUETTE	OK avril 2012
Expertise bâtiment BNP	1 500	MADER	OK mai 2012
Conseils juridiques JURINORD*	17 000	LILLE 1	en cours
Extension 4 marques IFMAS	6 140	INRA	OK août 2012
Instruction DGCIS - cabinet E2	10 000	ROQUETTE	en cours
Bureau d'Etudes ARTELIA	12 938	MADER	en cours
Frais de création - dépôt greffe	3 000	?	
Prolongement noms domaines	120	C. Rolando	OK septembre 2012
Conseils juridiques JURINORD - Statuts IFMAS SAS 1	5 000	?	
TOTAL	80 072		

Dépenses prévisionnelles post-crédation IFMAS SAS (avance de trésorerie ou PIA)	Montant € HT	Prise en charge	facturé-payé
<i>Cabinet de recrutement DG</i>	<i>15 000 à 33 000</i>	IFMAS SAS	
<i>Frais notification ou information(éligible RDI)</i>	<i>70 000</i>	IFMAS SAS	
<i>Premiers salaires DG brut chargé (1 an)</i>	<i>170 500</i>	IFMAS SAS	
<i>Frais notaires</i>	<i>210 000</i>	IFMAS SAS	
<i>Premiers loyer en crédit-bail</i>	<i>400 000</i>	IFMAS SAS	
TOTAL	850 500		

*complément à prévoir

Prise de participation au capital

- Afin de rejoindre rapidement IFMAS SAS, une prise de participation est proposée avant le 31/12/2012 à hauteur de **16 670€**
- Lorsque le dossier sera validé par le CGI et que sera versé la subvention par l'ANR correspondant à notre quote part , 2^{ème} prise de participation **de 560 330€**